

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
87 (fin)	(21) <i>Piments</i> la livre	En franchise	1 c. ou En franchise	1c. ou En franchise
	<i>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 8 semaines: la franchise s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</i>			
	(23) <i>Épinards</i>	En franchise	En franchise	30 p.c.
	(24) <i>Tomates</i> la livre	En franchise	En franchise ou 1½c. ou 10 p.c.	En franchise ou 1½c. ou 10 p.c.
	<i>La franchise s'appliquera pendant les mois de janvier, de février et de mars.</i>			
	<i>Pendant les autres mois de la période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 32 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</i>			
	(26) <i>Witloof ou endives</i>	10 p.c.	10 p.c.	30 p.c.
	<i>Lorsque les haricots verts, les betteraves, les choux de Bruxelles, les carottes, les choux-fleurs, le maïs en épis, la laitue, les panais ou les pois désignés dans le présent numéro sont soumis aux taux de droit spécifique et sont importés en paquets pesant cinq livres ou moins chacun, ils sont passibles d'un droit supplémentaire de.....</i>			
		En franchise	5 p.c.	10 p.c.
89	Légumes préparés, dans des boîtes hermétiques ou d'autres récipients hermétiques, le poids imposable devant comprendre le poids des récipients:			
	(1) <i>Asperges</i>	7½ p.c.	22½ p.c.	30 p.c.
90	Légumes congelés:			
	(1) <i>Asperges</i>	15 p.c.	22½ p.c.	30 p.c.
	(2) <i>Choux de Bruxelles</i>	15 p.c.	22½ p.c.	30 p.c.
92	Fruits frais, à l'état naturel, le poids imposable devant comprendre le poids de l'emballage:			
	(1) <i>Abricots</i> la livre	En franchise	1½c. ou 10 p.c.	1½c. ou 10 p.c.
	<i>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 10 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</i>			
	(2) <i>Cerises à chair acidulée</i> la livre	En franchise	3c. ou 10 p.c.	3c. ou 10 p.c.
	<i>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 10 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</i>			
	(4) <i>Canneberges</i> la livre	En franchise	2c. ou 10 p.c.	2c. ou 10 p.c.
	<i>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 12 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</i>			
	(5) <i>Pêches</i> la livre	En franchise	1½c. ou 10 p.c.	1½c. ou 10 p.c.
	<i>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 14 semaines: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</i>			